



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Française de Tennis prend acte de la décision du juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Paris, rendue le 18 décembre 2015, de suspendre pendant une période maximum de trois mois les travaux envisagés dans le Jardin des Serres d'Auteuil jusqu'à l'intervention du juge du fond appelé à statuer très prochainement sur la réalité de la prétendue atteinte au droit des descendants de Jean-Camille Formigé.

Cette décision, qui participe malheureusement des aléas de tout projet d'aménagement architectural de grande envergure, était une éventualité à laquelle la Fédération Française de Tennis s'était préparée. La FFT a d'ores et déjà décidé de faire appel de cette décision.

La FFT ne doute pas que le juge du fond viendra rapidement confirmer la solidité juridique du projet de modernisation du stade Roland-Garros, déjà plusieurs fois confirmée par les tribunaux.

En effet, le projet de serres contemporaines autour du nouveau court de tennis dans un nouvel aménagement paysager prévu en lieu et place de simples serres techniques et d'espaces logistiques est un hommage rendu à l'œuvre de Jean-Camille Formigé, qu'en aucun cas il ne saurait dénaturer. Les magnifiques serres historiques continueront à dominer le site et l'ordonnancement du jardin retrouvera une cohérence : si ce dernier point n'est pas partagé par ses descendants, cela ne peut juridiquement remettre en cause les autorisations d'urbanisme relatives à la modernisation du site.

La FFT déplore qu'une fois encore, malgré une concertation reconnue exemplaire par le rapport d'enquête publique, l'indispensable modernisation du stade Roland-Garros soit prise en otage par l'expression de recours à vocation dilatoire.

Elle réaffirme que ce projet est vital pour l'avenir de Roland-Garros, pour l'ensemble du tennis français et plus largement pour l'image de Paris et de la France sur la scène sportive et économique mondiale.

Contact presse : Nicolas Beaudelin : 01 47 43 48 15 - nbeaudelin@fft.fr

Paris, le 18 décembre 2015

La Fédération Française de Tennis